

ADVENT UK

ADV
ENT
UK

La clé de l'entreprise en Grande-Bretagne

ADV
ENT
UK

THE BRITISH ADVANTAGE

*Nous créons votre société
et accompagnons
votre implantation
en Grande-Bretagne*

Pourquoi s'implanter **POURQUOI S'IMPLANTER EN GRANDE-BRETAGNE ?** *en Grande-Bretagne ?*

Depuis une dizaine d'années, nous constatons que les nombreux avantages proposés par la Grande-Bretagne pour la création d'une entreprise sur son territoire motivent les non-résidents à y créer une structure juridique.

Favorisant à tout point de vue l'entreprise et l'initiative personnelle, la Grande-Bretagne répond aux souhaits des entrepreneurs en offrant :

- **une fiscalité attrayante**
- **une législation sociale simple et souple**
- **des démarches et des procédures de création souples et rapides**
(pas besoin de libérer le capital, par exemple)
- **des statuts d'entreprise larges et souples**
- **pas de restrictions sur la nationalité du créateur d'entreprise**

Bien que la Grande-Bretagne ne soit pas entrée dans la zone Euro, elle reste l'une des principales plateformes financières et commerciales mondiales. Aujourd'hui 2 500 filiales de sociétés françaises sont implantées à Londres.

Toutes les grandes banques britanniques proposent des comptes en Euro ou encore en US \$ afin d'accomplir les transactions bancaires dans la devise la plus avantageuse et sans risque de change.

Malgré l'insularité des britanniques sur une petite île froide, ils restent extrêmement compétents dans le commerce international : **Business is Business !**

Votre partenaire pour votre implantation VOTRE PARTENAIRE POUR VOTRE IMPLANTATION EN GRANDE-BRETAGNE

Leader sur le marché français dans son secteur d'activité : l'implantation et le management de sociétés en Grande-Bretagne, membre corporate de la Chambre de Commerce Franco-Britannique, ADVENT UK est sous la présidence de Patricia GOODENOUGH, formée d'une équipe britannique dynamique, bilingue et biculturelle.

Soucieux de satisfaire les besoins de ses clients, ADVENT UK travaille avec un réseau de conseillers aussi bien en France qu'en Grande-Bretagne – experts-comptables, avocats, fiscalistes – tous spécialisés franco-britanniques, compétents et habilités à répondre à leurs attentes.

La recherche constante de compétences parmi nos collaborateurs et la qualité de leurs conseils est la clé de notre réussite.

CONSULTING

Conseil en stratégie internationale

Choisir ADVENT UK, c'est bénéficier de l'expérience d'une équipe d'experts en « pilotage de projets internationaux »

Nous vous apportons une « vision globale », des outils d'aide à la décision, un véritable savoir-faire territorial, du conseil stratégique pour réussir l'implantation et le management de votre société.



Patricia Goodenough
Chairman

A handwritten signature in black ink that reads "Patricia Goodenough".

Plusieurs années d'expérience dans une banque suisse avant d'organiser des conférences internationales. A travaillé pendant dix ans entre France et Grande-Bretagne sur les réseaux politico gouvernementaux. Directrice de la Chambre de Commerce Franco-Britannique à Londres, membre de l'Institut des Directors, membre de l'International Financial Services London (IFSL).

Une équipe rapide et efficace, ADVENT UK garanti que toutes vos missions sont menées dans la plus grande confiance.

La fiscalité en Grande-Bretagne

LA FISCALITÉ EN GRANDE-BRETAGNE EN BREF

L'impôt sur le bénéfice net (en tranches)

Bénéfice net en GBP £	Taux en %
Jusqu' à £ 10 000	0
De £ 10 001 à £ 1 500 000	19
Au-delà de £ 1 500 001	30

L'impôt sur les revenus (base annuelle, en tranches)

Revenus en GBP £	Taux en %
Jusqu'à £ 4 895	0
De £ 4 895 à £ 6 985	10
De £ 6 985 à £ 37 295	22
Au-delà de £ 37 295	40

Vous n'avez pas d'autres impôts à acquitter en Grande-Bretagne, telle la taxe professionnelle.

Les charges sociales (base annuelle)

Le règlement social est très flexible et les cotisations faibles.

EMPLOYEUR	Tranches en GBP £	Taux en %
	Jusqu'à £ 4 888	0
	Au-delà de £ 4 888	12,8

SALARIÉ	Tranches en GBP £	Taux en %
	Jusqu'à £ 4 888	0
	De £ 4 888 à 32 760	11
Au-delà de £ 32 760	1	

Les employés et les salariés sont libres de choisir leur régime de retraite privée.

T.V.A.

Contrairement aux autres pays de la CEE, un numéro de T.V.A. n'est pas attribué d'office à une nouvelle société en Grande-Bretagne.

Dans le but d'offrir une administration simplifiée, les petites structures avec un chiffre d'affaires inférieur à GBP £ 60 000 sont exonérées de la T.V.A. Dans ce cas, vous devez émettre des factures nettes et vous ne pourrez pas récupérer la T.V.A. sur vos factures fournisseurs.

Toute demande d'inscription à la T.V.A. se fera avec l'expert comptable qui vous accompagnera en conjonction avec un de nos services Business Management Support. Dès lors que votre société est enregistrée, si vous avez des contrats avec d'autres sociétés de la CEE ayant un numéro de T.V.A. intra-communautaire, vous pouvez facturer hors-taxes.

Si vous avez beaucoup de frais à l'extérieur de la Grande-Bretagne, il n'est pas toujours facile de récupérer la T.V.A. Il est parfois plus simple de créer une succursale dans le pays où vous avez un marché en prospection et ainsi obtenir un numéro de T.V.A. territorial.

Le taux standard de T.V.A. en Grande-Bretagne est de 17,5%.

La création d'une société à responsabilité limitée : les décisions à prendre pour constituer votre société

Tous ces postes sont affichés au Registre du Commerce britannique

CAPITAL SOCIAL : Le *capital social autorisé* pour une Limited Company sera d'un minimum de £1,000, mais le *capital libéré* correspondra à la hauteur de votre apport en capital réel. Nous livrons votre société avec les deux premières actions libérées et nous pouvons allouer les autres actions non libérées. Une augmentation de capital est facilement effectuée.

ACTIONNAIRES : Un ou plusieurs actionnaires : Personne physique ou morale sans contrainte de nationalité, qui sera enregistrée au Registre du Commerce britannique. Sa responsabilité financière ne dépassera pas le montant du capital libéré. Pour plus de confidentialité auprès du Registre du Commerce en Grande-Bretagne, un actionnaire peut être désigné par nos partenaires avocats qui portent vos actions pour vous, avec cession des parts et un document de portage ("*Deed of Trust*") irrévocable au nom du bénéficiaire.

COMPANY DIRECTOR : Un ou plusieurs "directors" : Personne physique ou morale, qui sera gérante de l'activité, responsable en égalité juridiquement et financièrement, pour la bonne conduite de la société et également enregistrée au Registre du Commerce britannique. Nous pouvons aussi vous proposer un "director" désigné par nos partenaires avocats, qui vous remettent un mandat ("*Power of Attorney*") de gestion. Le compte en banque de société peut être ouvert et géré par le propriétaire bénéficiaire. Un "director" peut également être un actionnaire.

COMPANY SECRETARY : Un poste administratif obligatoire : Personne physique ou morale, avec les compétences requises pour la prise en charge de toutes les formalités auprès du Registre du Commerce en Grande-Bretagne : tenue du registre de société, suivi des Conseils d'Administration, et liaison avec le comptable et les impôts.

DUREE DE LA SOCIETE : Pas de limite de durée.

La société peut cesser toute activité sur simple convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire. La procédure pour la fermeture d'une Limited Company sans dettes est peu difficile. Une société peut rester en veille pendant 4 ans après sa création, et à ce titre n'être assujettie à aucun impôt.

STATUTS : L'objet social de votre société est le plus large possible pour répondre au principe du "tout ce qui n'est pas autorisé est interdit" vous permettant d'exercer selon la première ligne des statuts "toute activité commerciale". **Vous pouvez exercer votre activité partout dans le monde.**

Les services LES SERVICES ET TARIFS et tarifs

Consulting

Conseil en stratégie internationale

- Définition de vos besoins
- Partenariats stratégiques, joint ventures
- Implantations
- Vente / acquisition d'actions

TARIF DES HONORAIRES 150 € HT / Heure
FORFAIT SUR DEVIS (journalier, mensuel)

Votre société Ltd clés en mains :

ADVENT UK crée votre société en Grande-Bretagne sans que vous ayez à vous déplacer.

Constitution et enregistrement de votre société comprenant :

- Certificat d'incorporation (Kbis britannique)
- 2 copies de l'acte constitutif et les statuts
« Memorandum and Articles of Association »
- Cachet de la société
- Nomination du Directeur
- Nomination des actionnaires

Mise en place comprenant :

- Siège social au cœur de Londres (Adresse administrative et fiscale)
- Nomination du Company Secretary
- Présentation et assistance à l'ouverture de votre compte bancaire de société en GBP £, chéquier et carte VISA international
- Comptes en devises : Euro, US \$ (supplément de 300 € par compte)

	TOTAL	2 500 € HT
OPTIONS :	CREATION RAPIDE EN 48 HEURES	500 € HT
	DIRECTOR DÉSIGNÉ (par an)	1 000 € HT
	ACTIONNAIRE DÉSIGNÉ (par an)	500 € HT

Vous pouvez maintenant démarrer votre activité

Management

Frais annuels minimums d'administration

Si votre société est en veille ou si votre chiffre d'affaire n'excède pas 15 000 GBP £, vous devez renouveler les services suivants :

- Siège social
- Nomination du Company Secretary
- Déclaration juridique annuelle auprès du Registre du Commerce britannique
- Déclaration de bilan « non-trading »

TOTAL 1 500 GBP £ HT

- Comptabilité et bilan annuel sur devis (tarif minimum 500 GBP £)
Book keeping par vos soins (fichiers de suivi comptable fournis)

Suivi et gestion de votre activité :
nous avons créé une gamme de services pour
le management de votre société

DOMICILIATION COMMERCIALE

- Adresse commerciale à Londres
- Numéro de téléphone actif (avec réponse personnalisée)
- Numéro de fax
- Renvoi courrier (Europe)

PRIX ANNUEL HT : (payable par virement mensuel) **GBP £ 3 600**

SERVICE "BRONZE" - FORFAIT DEMARRAGE

CA entre GBP £ 50 000 et £ 100 000 ou jusqu'à 25 transactions comptables par mois

Bureau commercial

Adresse, ligne téléphonique active avec réponse personnalisée, prise et remise de messages, émission et réception de fax, réception et réexpédition de courrier, tout selon vos instructions.

Comptabilité

- Demande d'enregistrement à la T.V.A.
- Déclaration trimestrielle de T.V.A.
- Bilan annuel
- Déclaration et transmission aux impôts

Company Secretary Support

- Tenue du registre de société
- Déclaration annuelle auprès du Registre du Commerce Britannique

Support général

- Accompagnement de l'administration interne de votre société
- Assistance démarrage - coaching

PRIX ANNUEL HT : (payable par virement mensuel) **GBP £ 8 000**

Ces forfaits sont des montants tout compris
basés sur un nombre défini d'heures de travail.
Dans le cas d'un dépassement d'horaire, nous réservons
le droit de revoir votre forfait à la hausse.

SERVICE " ARGENT "

CA entre GBP £ 100 000 et £ 1 000 000 ou jusqu'à 50 transactions comptables par mois.

Bureau commercial

Adresse, ligne téléphonique exclusive avec réponse personnalisée, prise et remise de messages, émission et réception de fax, réception et réexpédition de courrier, tout selon vos instructions.

Comptabilité

- Déclaration trimestrielle de T.V.A. et Intrastat
- Tenue des comptes mensuels / trimestriels
- Bilan annuel
- Déclaration et transmission aux impôts
- Stratégie

Company Secretary Support

- Hotline, aide à la facturation, suivi des transactions bancaires et développement relations bancaires
- Tenue de registre de société, retour annuel auprès du Registre du Commerce, déclaration des parts d'actionnaires, certificats d'actions, changements de directeurs et actionnaires, rédaction d'Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires

PRIX ANNUEL HT : (payable par virement mensuel) **GBP £ 12 000**

SERVICE " OR "

CA supérieur à GBP £ 1 000 000 ou plus de 50 transactions comptables par mois.

Toutes les prestations du service " argent " avec en plus :

- Services supplémentaires à la carte :
déclaration mensuelle de T.V.A.
comptes de gestion
audit
salaire
émission de factures...
tax planning et stratégie

PRIX ANNUEL HT : (payable par virement mensuel) **environ GBP £ 24 000**

A tout moment vous pouvez changer de service
en fonction de votre développement

Note de NOTE DE PROCÉDURE procédure

POUR CHOISIR UNE RAISON SOCIALE :

Nous soumettrons le nom de votre choix au Registre des Dénominations Sociales pour nous assurer que la dénomination envisagée n'existe pas déjà sous une forme identique ou proche. L'utilisation de certains termes et expressions est réglementée : interdiction donc d'utiliser des mots tels : « Royal », « Bank » ; certains mots doivent être justifiés et approuvés tels : « International », « Pharmaceutical ».

Une société peut exercer une activité sous un autre nom que sa raison sociale dite « trading as ».

POUR OUVRIR VOTRE COMPTE EN BANQUE DE SOCIÉTÉ :

Après introduction bancaire par nos soins, nous organisons pour vous un rendez-vous avec l'une de nos banques partenaires pour l'ouverture de votre compte de société en £ GBP avec une carte VISA nominative, ainsi que des comptes en devises Euro, US \$, Yen...

Pièces à fournir :

La compliance bancaire exige aujourd'hui une procédure stricte.

Chaque Directeur et chaque actionnaire de la société doivent fournir des copies conformes notariées des pièces suivantes : passeport ou carte d'identité en cours de validité, une preuve de résidence (facture de téléphone fixe ou d'électricité) et une référence bancaire. Toutes ces pièces seront vérifiées par la banque.

Le ou les signatures sur le compte en banque doivent se déplacer pour rencontrer le banquier. Ils seront munis des pièces originales de la société, passeport et une preuve de résidence.

TERMES ET CONDITIONS

1. Le client est redevable de tous les honoraires au moment de l'enregistrement d'une commande.
2. Trois mois avant la date anniversaire de la création de la société, nous facturerons au client les frais annuels pour l'année suivante. Le client s'engage à payer cette facture dans un délai de 30 jours.
3. ADVENT UK Ltd fournit les services de gestion, d'administration, etc. , sauf réception de rupture de contrat écrit (recommandé avec AR) avec un délai minimum de trois mois.
4. Le client s'engage à payer toute facture de services de gestion et d'administration à réception de facture.
5. Tout conseil ou étude relative à votre implantation ou son organisation non inclus dans les tarifs officiels sera facturé en sus.
6. ADVENT UK Ltd ne pourra pas être tenu responsable d'un retard lié aux organismes officiels. Les retards, ne peuvent en aucun cas, justifier l'annulation de la commande.
7. Aucun remboursement ne peut être dû après la vente.
8. ADVENT UK Ltd n'est en aucun cas responsable de quelque poursuite que ce soit dont ferait l'objet la société cliente d'ADVENT UK Ltd. En particulier, le client consentira à l'indemnisation d'ADVENT UK Ltd contre toute poursuite juridique ou fiscale.
9. En cas de litige et à défaut de règlement amiable, le droit applicable est le droit anglais.

Chiffres clés de la Grande-Bretagne

LES EXPORTATIONS PAR PAYS

Sources : UK Office for national statistics



LES IMPORTATIONS PAR PAYS

Sources : UK Office for national statistics



STRUCTURE DU PIB

226

NOMBRE DE SITE INTERNET

ADVENT UK



ADVENT UK Ltd

Bureau d'information France :

Patricia Goodenough
15, rue Clément Bayard
92300 Levallois
France

Tél : 33 1 47 48 91 97

Fax : 33 1 47 48 02 22

E-mail : info@advent-uk.com

www.advent-uk.com

Retrouvez-nous sur le site www.advent-uk.com

3 Old Garden House, The Lanterns Bridge Lane
SW11 3AD LONDON - GREAT BRITAIN

Tel: +44 207 801 3080 Fax: +44 207 691 7969